**La Convention Internationale des Droits de l’enfant (CIDE) a 25 ans**

**le 20 novembre 2014**

9

7

3

1

|  |  |
| --- | --- |
| Les enfants2ont droit à un nom et une nationalité. | Les filles et les garçonsont les mêmes droits. |
| Les enfantsdoivent être protégés de la guerre. | Les enfants4doivent manger selon leurs besoins. |
| Les enfants5doivent être protégés du racisme. | Les enfants6doivent pouvoir se soigner. |
| Les enfantsdoivent pouvoir vivre avec leur famille. | L'enseignement primaire8est gratuit et obligatoire. |
| Les enfantsdoivent pouvoir jouer et se reposer. | Les personnes de moins de 18 ans10ne peuvent aller à vie en prison. |

**La Convention Internationale des Droits de l’enfant (CIDE) a 25 ans**

**le 20 novembre 2014**

6

1

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Les enfants ont droit2à un nom etune nationalité. | Les filles et les garçonsont les mêmes droits. | Les enfants3doivent être protégésde la guerre. | Les enfants4doivent mangerselon leurs besoins. | Les enfants5doivent être protégésdu racisme. |
| Les enfants7doivent pouvoirse soigner. | Les enfants8doivent pouvoirvivre avec leur famille. | L'enseignement primaire est gratuit9et obligatoire. | Les enfantsdoivent pouvoirjouer et se reposer. | Les personnes de moins de 18 ans10ne peuvent allerà vie en prison. |